

SOURCES DE FINANCEMENT INTERNES

Le groupe impose une zakat de 2,5% sur les bénéfices des entreprises, qui évoluent dans les zones sous leur contrôle, ainsi que sur des entreprises présentes dans des zones sous contrôle gouvernemental.



Le groupe tend à s'arroger les prérogatives de l'État en fournissant un service de base à la population en échange d'une rémunération, notamment en matière de règlements de différends, ce qui constitue une source de revenus supplémentaire

ZAKAT, PRÉLÈVEMENT DE TAXE ET EXTORSION



Le groupe récolte également des amendes distribuées pour des infractions à la charia ou pour le non-paiement de taxes

En 2017, l'extorsion et les droits de douane prélevés par le groupe constituent sa principale source de revenu, environ 50 millions USD par an

En 2018, les shebabs ont commencé à instaurer une taxe de protection auprès des agriculteurs, éleveurs et commerçants



UN EXEMPLE DE L'EXTORSION MENÉE PAR AL-SHABAAB : LE CAS D'HORMUUD TELECOM

HORMUUD TELECOM est la plus grande entreprise de télécommunications en Somalie. Elle fournit des services de téléphonie mobile, de transfert d'argent (EVC Plus), d'Internet et de services financiers numériques. Elle est très implantée dans le Sud et le Centre de la Somalie, y compris dans des zones contrôlées par al-Shabaab.



Al-Shabaab permet à Hormuud de maintenir certaines de ses infrastructures dans les zones sous son contrôle, en échange de taxes ou de zakat. En échange, les infrastructures de Hormuud sont parfois protégées par le groupe, qui les considère comme essentielles à la population, mais aussi à ses propres opérations. Al-Shabaab a imposé des coupures de service de téléphonie mobile ou Internet via Hormuud dans certaines zones afin d'empêcher la surveillance (notamment via drones ou écoutes) et pour contrôler l'information

Fin 2019, l'ONU estime que l'entreprise de télécommunication verserait 200 000 USD par mois aux shebabs